

on se voyait en présence de gens qui dévoilaient ce qui se passait au ministère.

J'ai appris qu'un monsieur Anbaud avait porté l'écritoire ou un des 133 exemplaires au Figaro, qui lui payait 250 francs. Anbaud n'ayant jamais paru au ministère, c'était à une indication venant des bureaux qu'il avait eu ces renseignements. Le prix hier le préfet de police de faire une enquête, parmi les relations de Anbaud.

Les recherches que je fais me démontrèrent que tout le monde était innocent. Anbaud, fils, déclara qu'il n'était pas venu au ministère, qu'il tenait ces renseignements sur son père de son frère à l'administration, qui les avait livrés, dans un acte de dépit.

Anbaud, arrêté, n'est rien de plus, à cause de sa situation de complice.

Son arrestation est gênée la police dans ses recherches. Je ne pouvais d'ailleurs le poursuivre comme coupable d'espionnage. Mais on n'avait pas les données voulues pour poursuivre Anbaud, le Figaro et l'emploi de son ministère. L'arrestation n'avait d'ailleurs aucune valeur quant à la mobilisation.

Je regrette que les coupables n'aient pas été punis; l'enquête a permis à Anbaud, en fuite, de couper le fil conducteur, empêchant ainsi de constater que l'entrée du ministère n'avait pas été forcée.

Rien de ce qui concerne la mobilisation n'a été divulgué.

Locs de mon second voyage dans les Alpes, je suis resté à Paris le 4 octobre; le président du conseil m'a remis une lettre signée Alexis. Dans le rapport de police qui m'a été remis, il y a eu des preuves de fautes contre l'honneur, rien sur la mobilisation. Le 5 octobre, le préfet de police, qui me dit d'agir rapidement! Ce n'est pas ma police, ce sont ses indications qui m'ont mis sur la piste du général Caffarel.

J'ai fait venir M. Caffarel et lui ai demandé s'il connaissait Mme Lefort, Mme Laffleur, et quelles étaient ses relations avec la première de ces deux personnes.

Le général a fini par m'avouer qu'il connaissait Mme Lefort, qu'il avait des relations d'affaires avec elle; qu'il ne se souvenait pas de M. Langlois, mais qu'il l'avait peut-être vu.

À la suite de cette conversation, qui me prouvait sa culpabilité, je lui dis que j'allais le mettre en état d'arrestation. Le chef d'état-major me fit parvenir le lendemain la demande de mise en retraite du général Caffarel; je refusai de l'accepter. J'envoyai le commandant Lefort au président de la République, avec les pièces mettant M. Caffarel en retraite.

En venant me voir le 5 octobre, M. le préfet de police me remit des lettres, l'une de M. Royer de l'état-major de la place de Paris, l'autre de M. Nivias, officier de réserve.

Ces lettres ne me démontraient que des fautes contre l'honneur, et m'amenèrent à me borner à une punition disciplinaire. Mais le lendemain, un article du XIXe Siècle, ayant causé le scandale, je fus obligé d'agir ouvertement et de traduire M. Caffarel, devant le Conseil d'enquête.

Je l'envoyai chercher pour qu'il se rendit au ministère, mais comme ne l'ayant trouvé, je pensai qu'il ne s'enfuit et je le fis arrêter par la police.

Les papiers saisis chez M. Caffarel furent dépouillés en présence du commandant Lefort, du juge d'instruction, etc. Les pièces saisis ont été envoyées.

Dans une grande enveloppe contenant des lettres particulières, se trouvaient des projets relatifs à la mobilisation du 17 corps.

Les lettres et papiers ont été remis à la justice.

La commission d'enquête a clos sa séance après l'audition du général Ferron. Elle s'est ajournée à mercredi; elle entendra ce jour-là, M. Laffleur.

LA CRISE MINISTÉRIELLE & PRÉSIDENTIELLE

Paris, 25 novembre.

Contrairement à ce qui a été dit, M. Rouvier, tout en consentant à retirer sa démission, n'a pas consenti à ce que son nom soit proposé, jusqu'ici, de constituer le ministère présidentiel.

Dans le conseil tenu hier soir, M. Grévy ainsi qu'il l'avait fait lors de son entrevue avec M. Ribot a soumis aux ministres démissionnaires les termes généraux de son message.

À une forte majorité, le conseil décida de refuser de le contresigner.

C'est pour cela que M. Grévy décida alors de prendre un nouveau délai.

Il espérait, en effet, que la campagne entreprise contre son acceptation d'adhésion.

Cette espérance est le résultat, nous l'avons dit hier, des entrevues qu'il a eues avec M. Bernard, député du Doubs et son frère le sénateur.

J'attendrai donc, dit-il à M. Rouvier, et si la situation s'améliore, je modifierai les termes de mon message. Dans ce cas, repartit l'ancien président du conseil, nous y joindrons notre signature. Cette formalité n'est du reste pas indispensable, il y a un précédent, celui du maréchal de Mac-Mahon. Non, répondit M. Grévy, la constitution veut que le message porte une signature et celle des ministres, je serai constitutionnel jusqu'à la fin.

M. Rouvier a insisté pas moins, obtenant en cela aux conseils des lieutenants de M. Ferry, MM. Waldeck-Rousseau et Raynal. Nous avons relaté le fait.

Chose digne de remarque, le Président de la République et les opportunistes se trouvent d'accord pour retarder le plus possible la convocation du congrès. Le premier ne pouvait se décider à quitter l'Élysée et à abandonner ses 3,333,333 qu'on lui a promis, en cela par sa fille Alice; les opportunistes supposent que chaque jour augmentent les chances de leur chef, M. Ferry.

En présence du retrait de la candidature Sausser — on dit en effet qu'il aurait demandé au ministre de la guerre, l'autorisation de la demander par une lettre — M. Ferry est disposé à se porter dès le premier tour de scrutin.

Quant aux candidatures Brisson et Floquet, elles n'ont aucune chance.

Cours de rétro-sil ?

Nous ne voyons guère que M. de Freycinet ou M. Sadi-Carnot, ce dernier très persona grata au Sénat.

Contrairement aussi aux prévisions d'hier, la séance de la Chambre a été très calme.

Les couleurs mêmes sont moins animées que les jours précédents.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉLYSÉE

On lit dans la Patrie :

Nous affirmions de la façon la plus formelle que certaines grandes amitiés ont été envoyées à leur gouvernement respectif une dépêche relatant les faits suivants :

Après une violente discussion entre M. Grévy et M. Wilson, le général Boulanger a été mandé à l'Élysée avant-hier soir.

Le général est entré au palais par la porte de l'avenue Marigny.

Il introduit dans le cabinet de M. Grévy, en présence de M. Wilson, qui seul lui a tendu la main, le général Boulanger, et lui a dit : « Monsieur le général, quel est le motif qui vous a amené à entrer au ministère, le décret de dissolution de la Chambre ».

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Wilson a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

M. Grévy a répondu que le motif qui l'avait amené à entrer au ministère, c'est le décret de dissolution de la Chambre.

NOUVELLES DU JOUR

Plaques révolutionnaires

Paris, 26 novembre, 12 h. 10. — Ce soir, le comité central de la Fédération des socialistes et des travailleurs de France a fait plaquer un grand nombre d'affiches rouges, qui disent, en substance, que l'heure approche où l'ancien édifice social va s'écrouler, dans la pourriture gouvernementale.

Bientôt un nouvel édifice pourra s'élever sur la tombe, ou la bourgeoisie est en train de s'enfuir.

Déjà cinquante mille adhérents, cinquante mille combattants sont prêts à Paris et le comité central est en relations avec les comités des départements.

D'un mot, le Comité central peut lever, à Paris, cent mille combattants disposés à tout.

Il faut attendre l'heure qui se proche.

Une hâte inconsidérée, en faisant cesser le travail, avait toutes les mesures soient prises, nuirait au succès.

La signature de plusieurs conseillers municipaux de Paris, se trouve au bas de l'affiche, à côté des noms des membres du comité.

Un grand nombre d'ouvriers se sont groupés aussitôt devant ces affiches, manifestant hautement leur impatience.

Est-ce pour demain, il faut que cela finisse. Ça n'a, que trop duré, dit-on.

Une réunion de communards

Paris, 26 novembre, 12 h. 25. — Le meeting de la salle Favé, qui avait pour ordre du jour : *La République en danger*, avait réuni environ 4,000 communards.

Le citoyen Vaillant présida, avec Basy, député, et le général Endes pour assesseurs.

Le président invite le peuple à planter son drapeau sur l'Hôtel-de-Ville. (Applaudissements.)

M. Basy fait le procès du capital.

Il votera contre toute présidence de la République.

M. Camélinat, député, repudie la candidature du sabre et celle de M. Ferry. (Nouveaux applaudissements.)

Le citoyen Lisbonne vent une manifestation de la population de Paris, afin d'obliger M. Grévy à s'en aller.

Le citoyen Susini invite ses frères et amis à se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

Le général Endes regrette de ne pas voir un frère révolutionnaire s'emparer de la rue.

Les vrais révolutionnaires doivent descendre dans la rue.

Is trouveront des armes dans leurs ateliers, et ils doivent en demander à leurs frères, dans les casernes, et, au besoin, les forcer à leur en donner.

C'est au Palais-Bourbon qu'il faut aller. Aux cris de : A bas les voleurs ! on lui bravo l'ordre du jour suivant est voté par acclamation :

Le peuple de Paris, pénétré d'indignation, à la vue des trisoptages, et des concussions du gouvernement et des classes dirigeantes, s'organise en sections, et invite le comité central révolutionnaire à veiller au salut de la République et du pays en danger.

Un démenti du général Boulanger

Paris, 26 novembre, 12 h. 10. — M. Boulanger fera démentir, demain, par M. Rochefort dans l'*Intransigeant*, qu'il ait été à l'Élysée.

Nous vivions prévu ce démenti.

La journée de demain fournilra, vraisemblablement des renseignements précis à ce sujet.

Paris, 12 h. 52, soir. — Le général Boulanger a été vu, hier, par un journaliste, qui le croyait pas possible qu'il soit accusé de vouloir sauver M. Grévy, après l'avoir combattu comme il le fait. Je le pourrais, a-t-il dit, que je ne le ferais pas.

Un nouveau café Limouzin

Paris, 26 novembre, 12 h. 10. — Le sieur Lorenz et le Limouzin ont pris la direction d'un nouveau café, rue Cujas, dans le quartier Latin.

Ce soir, des étudiants, en grand nombre, se sont réunis devant l'établissement et ont fait une manifestation hostile et tellement bruyante que la police a dû intervenir, fermer l'établissement et protéger la fuite de la Limouzin et de Lorenz.

Paris, 26 novembre, 12 h. 52. — Mme Limouzin et Lorenz, qui avaient fui dans un fiacre, ont été poursuivis, par les étudiants, qui ont essayé de déceler le cheval.

Mme Limouzin a pu se réfugier au théâtre de l'Odéon, à l'heure de la répétition, et tellement bruyante que la police a dû intervenir, fermer l'établissement et protéger la fuite de la Limouzin et de Lorenz.

Les étudiants ont attendu la sortie de ce dernier et l'ont roué de coups.

De nombreux cris de mort ont été poussés.

L'enquête judiciaire

Paris, 26 novembre. — L'instruction ouverte par M. Horteloup, conseiller à